

Fiche 41 : ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN CENTRE HOSPITALIER

<p>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sous l'autorité hiérarchique de l'IEN - ASH, il participe à la scolarisation d'enfants malades dans la classe située dans le service pédiatrie de l'hôpital.
<p>FONCTIONS ET ACTIVITÉS</p>	<p><u>Suivi individualisé des enfants malades</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elabore un projet de scolarisation pour tous les enfants malades hospitalisés. <p><u>Activités partenariales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ En liaison avec l'équipe médicale, fait le point quotidiennement sur les entrées et sorties d'enfants, synthèse de cas. ▪ Travaille en relation avec : <ul style="list-style-type: none"> - les enseignants de l'école primaire, du collège, ou du lycée, établissement d'origine, pour toute hospitalisation prolongée ; - les professionnels de l'établissement hospitalier ; - les parents des élèves hospitalisés. ▪ Sollicite les ressources pédagogiques et culturelles environnantes. ▪ Elabore des projets pédagogiques inter-disciplines. ▪ Un bilan d'activité est établi en fin d'année et adressé à l'IEN - ASH.
<p>COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etre titulaire du CAPPEI. ▪ Compétences relationnelles. ▪ Aptitude au travail en équipe. ▪ Adaptabilité aux changements (nombreux contacts avec parents, enfants, et enseignants). ▪ Maîtrise des outils numériques et de leurs potentiels pédagogiques. ▪ Connaissance des textes réglementaires et du cadre scolaire : programme, socle, référentiels de compétences.